

encore par la qualité des affaires qui s'y traitent, qui ne tendent toutes qu'au bien de la Nation & au soulagement des Misérables. Parmi plusieurs Bills qui ont été dressés, les suivans sont ceux qui marquent le plus leur attention à procurer le bien de l'Etat & celui des Particuliers; (çavoir celui pour soulager les pauvres Prisonniers pour dettes, l'imposition sur le Malt pour l'année 1717. celui pour le transport des toiles d'Irlande dans les plantations de l'Amérique, pour lever le Decime sur le Clergé, faire fondre des petites especes pour la commodité du Commerce & des Négocians, faire des emprunts pour le bien de l'Etat, donner les sûretés aux prêteurs pour leur remboursement, & le payement de leurs interêts à 5. pour 100. pour la recherche des biens confisqués, donner au Roi la liberté d'accorder aux Veuves, Femmes & Enfants de ceux dont les biens ont été confisqués, ce qu'il jugera à propos de ces mêmes biens pour leur entretien & subsistance, & enfin accorder au Roi un subside pour les besoins les plus pressans suivant les résolutions qui ont été prises à cet occasion & pour la destination qui en a été faite; scavoir 1. qu'on accordera au Roi 2842. l. Sterlings 12. Schelings pour la demie paye des Officiers des Regimens Ecoislois qui ont été congédiés depuis peu du service de L. H. P. les Etats Generaux des Provinces Unies, à commencer du 24. Avril jusques au 24. Decembre 1717. 2. Qu'on accordera aussi à Sa Majesté 4000. l. sterlings par an, pour mettre en état divers Scherifs en Angleterre, & dans la Principauté de Galles de rendre leurs comptes. 3. Qu'on lui donnera aussi 241945. livres ster-